



Diplôme d'accréditation

Accreditation Certificate

Ce document atteste que :

This document testifies that :

ACOME
Usine de Mortain/Romagny
BP 45
50140 MORTAIN

est accrédité par le Comité Français d'Accréditation « Section Laboratoires » pour effectuer des prestations d'ESSAIS « ainsi que pour procéder aux activités traitées de façon modulaire par la norme ISO/CEI 17025 », précisément définies dans la convention d'accréditation

N° 1-1114

et délivrer des documents d'essais portant le logotype du Cofrac pour lesdites prestations et activités.

is accredited by the French Committee for Accreditation "Laboratory Section" to carry out "tests" and perform modular activities dealt with by the ISO/CEI 17025 standard, described in detail in the accreditation contract n° 1-1114

delivered to the laboratory and to issue "test" documents bearing the logotype of COFRAC in accordance with the accreditation scope".

La période de validité de l'accréditation est précisée dans la convention d'accréditation ou dans son avenant en vigueur. Durant cette période, le « laboratoire » s'engage à respecter à tout moment les exigences d'accréditation du COFRAC en tout point conformes à la norme « ISO/CEI 17025. »

The validity of the accreditation is specified in the contract of accreditation or in the additional amendment in force. During this period, the "laboratory" commits itself to continuously fulfil the accreditation requirements of COFRAC which are entirely in line with ISO/IEC 17025 standard.

Le Président du Comité de Section :
Chairman of Section Committee :

Le Directeur du Cofrac :
Director of Cofrac :

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-1114 rév. 6**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

ACOME

N° SIREN : 562123513

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/CEI 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

**ELECTRICITE / TOUT EQUIPEMENT OU PRODUIT ELECTRIQUE ET/OU ELECTRONIQUE SOUMIS
A DES ESSAIS DE COMPORTEMENT AU FEU**

*ELECTRICITY / ALL ELECTRICAL AND/OR ELECTRONICAL EQUIPMENT OR PRODUCT SUBJECT
TO FIRE BEHAVIOUR TESTING*

réalisées par / *performed by :*

ACOME**Usine de Mortain/Romagny****BP 45****50140 MORTAIN**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

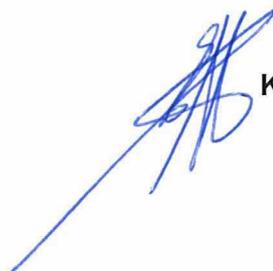
Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **07/02/2019**Date de fin de validité / *expiry date* : **31/05/2020**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
Pole manager - Building-Electricity,



Kerno MOUTARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1114 Rév 5.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1114 [Rév 5](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-1114 rév. 6

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

ACOME
Usine de Mortain/Romagny
BP 45
50140 MORTAIN

Dans son unité technique :

- LABORATOIRE D'ESSAIS

Elle est accordée selon le périmètre suivant :

ELECTRICITE/ Tout équipement ou produit électrique et/ou électronique soumis à des essais de comportement au feu

/ Essais de comportement au feu (77-2)

Pour tous les essais concernant cette accréditation :

() Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures (FLEX1).*

La liste exhaustive des normes mises en œuvre est tenue à jour par le laboratoire.

Objet soumis à essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées (y compris le domaine de mesure)	Principe de la méthode d'essai (incluant les principaux moyens d'essais)	Référence de la méthode d'essai (*)	Paramètres adaptables (limites d'adaptation de la méthode)
<p>Non propagation de la flamme FE10</p> <p>Conducteurs, câbles électriques ou à fibres optiques</p>	<p>Hauteur brûlée (0 à 60 cm) Hauteur de flamme T° Débit de propane Débit d'air Contre pression propane et air Temps</p>	<p>Essais de classification des conducteurs et câbles du point de vue de leur comportement au feu - essais au brûleur à prémélange 1 kW : mesurer la propagation de la flamme le long d'un échantillon de câble, placé verticalement dans un écran métallique et soumis à l'action d'une flamme de 1kW durant un temps prédéfini</p>	<p>NF C 32070 essai 1 C 32078-1 EN 60332-1-1 EN 60332-1-2 EN 60332-1-3 CEI 60332-1-1 CEI 60332-1-2 CEI 60332-1-3 + Spécifications techniques particulières (ORANGE / FT R&D)</p> <p>ACPE 75 méthode 8</p>	<p>-Nombre d'éprouvettes soumises à l'essai (origine et vieillissement) -Nombre d'éprouvettes satisfaisantes</p>

ACPE : ACome Procédure d'Essai

Objet soumis à essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées (y compris le domaine de mesure)	Principe de la méthode d'essai (incluant les principaux moyens d'essais)	Référence de la méthode d'essai (*)	Paramètres adaptables (limites d'adaptation de la méthode)
<p>Non propagation de l'incendie FE110</p> <p>Conducteurs, câbles électriques ou à fibres optiques (en faisceau)</p>	<p>Hauteur brûlée (0 à 100 cm) Température T° du four Gradient de T° du four Vitesse de l'air dans le four Courbe de calibrage en T° Temps</p>	<p>Essai de classification des conducteurs et câbles du point de vue de leur comportement au feu - Essai au four annulaire : mesurer la propagation de la flamme le long d'une éprouvette (faisceau de câble(s)) soumise à la chaleur d'un four annulaire (+ flammes pilotes) dans une cabine ventilée, durant un temps prédéfini</p>	<p>NF C 32070 Essai 2 + Spécifications Techniques Particulières (domaine ferroviaire : SNCF, RATP) ACPE 135</p>	<p>Hauteur brûlée</p>
<p>Non propagation de l'incendie FE120</p> <p>Conducteurs, câbles électriques ou à fibres optiques (en nappe)</p>	<p>Hauteur brûlée (0 à 300 cm) T° Débit de propane Débit d'air brûleur Débit d'air ventilation Temps</p>	<p>Essai de réaction au feu des câbles disposés en nappe : Après un temps d'application prédéfini, mesurer la propagation de la flamme le long d'une nappe de câbles (volume de matériaux combustibles prédéfini) disposée verticalement sur une échelle et soumise à la flamme d'un brûleur de puissance 20,5 kW, dans une cabine ventilée</p>	<p>C 32078-3 CEI 60332-3-10 CEI 60332-3-21 à 25 EN 60332-3-10 EN 60332-3-21 à 25 + Spécifications Techniques Particulières (domaine ferroviaire : SNCF, RATP) ACPE 130</p>	<p>Hauteur brûlée</p> <p>Excepté essai de catégorie A comportant au moins un conducteur de 35 mm² et nécessitant l'utilisation de l'échelle large et de 2 brûleurs</p>

ACPE : ACome Procédure d'Essai

Objet soumis à essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées (y compris le domaine de mesure)	Principe de la méthode d'essai (incluant les principaux moyens d'essais)	Référence de la méthode d'essai (*)	Paramètres adaptables (limites d'adaptation de la méthode)
<p>Non propagation de l'incendie FE120</p> <p>Conducteurs, câbles électriques ou à fibres optiques</p>	<p>Idem précédent + Chaleur dégagée (0 à 500 kW) Puissance calorifique dégagée THR (0 à 200 MJ) FIGRA (0 à 1500 W/s) Opacité des fumées : SPR (0 à 2 m²/s) TSP (0 à 500 m²) Débits d'air T°</p> <p>Gouttelettes enflammées</p>	<p>Essai de classification européenne des conducteurs et câbles électriques du point de vue de leur comportement au feu dans le cadre du Règlement des Produits de Construction (CPR) : Après un temps d'application du brûleur prédéfini, déterminer la propagation de la flamme, la chaleur, la puissance calorifique et l'opacité des fumées dégagées par une nappe de câbles (une couche de câbles non jointifs) installée verticalement sur une échelle métallique et exposée à une flamme de puissance prédéfinie (exceptée classe A)</p>	<p>EN 50399 2006/751/EC (décision de la Commission Européenne du 27-10-2006)</p> <p>ACPE 130</p>	<p>Classement selon EN 13501-6 avec classifications additionnelles basées sur les normes EN 61034 et EN 50267</p> <p>Excepté classe A</p>
<p>Opacité des fumées FE70</p> <p>Conducteurs, câbles électriques ou à fibres optiques</p>	<p>Opacité (It : 0 à 100%) Température Volumes Débit d'air Temps</p>	<p>Mesure de la densité des fumées dégagées par les câbles électriques dans les conditions définies : Appliquer une source de chaleur définie sur un ou plusieurs câbles placés sur un support métallique horizontal au sein d'une chambre de 27 m³, et mesurer la décroissance optique après une durée définie</p>	<p>C 32073-1 C 32073-2 EN 61034-1 EN 61034-2 CEI 61034-1 CEI 61034-2 + Spécifications Techniques Particulières (domaine ferroviaire : SNCF, RATP)</p> <p>ACPE 250</p>	<p>Opacité et classement selon EN 13501-6</p>

ACPE : ACome Procédure d'Essai

Objet soumis à essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées (y compris le domaine de mesure)	Principe de la méthode d'essai (incluant les principaux moyens d'essais)	Référence de la méthode d'essai (*)	Paramètres adaptables (limites d'adaptation de la méthode)
<p>Corrosivité des fumées FE80 / FE85</p> <p>Matériau isolant ou gaine de câble</p>	<p>pH (1 à 14) Conductivité (< 200 µS/cm) Température Débit d'air Temps</p>	<p>Détermination conventionnelle de la corrosivité des fumées : Déterminer la corrosivité (mesure du pH et de la conductivité) des gaz (piégés par barbotage dans de l'eau purifiée) émis par un échantillon de matériau pyrolysé dans un four tubulaire à une température prédéfinie</p>	<p>NF C 20453 C 32074 EN 50267-1 EN 50267-2-2 EN 50267-2-3 CEI 60754-2</p> <p>ACPE 245</p>	<p>Conductivité et classement selon EN 13501-6</p>
<p>Toxicité FPF10 / FPF15</p> <p>Matériau isolant ou gaine de câble</p>	<p>CO dégagé (0 à 500 mg) CO2 dégagé (0 à 2 g) HCl, HBr en solution (0 à 500 mg) Température Débit d'air</p> <p>Temps</p>	<p>Détermination conventionnelle de la toxicité d'un matériau à partir de la quantité de gaz toxiques (CO, CO2, des acides halogénés, ...) dégagés lors de sa combustion : A partir d'un matériau (isolant ou gaine de câble) pyrolysé dans un four tubulaire à une température prédéfinie, déterminer son indice de toxicité conventionnel (ITC) à partir des quantités de CO et CO2 émis, et des halogènes dégagés (acides halogénés piégés sous forme acides dans une solution de barbotage)</p>	<p>NF C20454 NF X 70100-1 NF X 70100-2 NF F 16101 EN 50267-1 EN 50267-2-1 CEI 60754-1</p> <p>+ Spécifications particulières PSA, RSA, ORANGE / FT R&D et ferroviaire</p> <p>ACPE 259</p>	<p>Recherche qualitative au MEB et analyseur EDAX</p> <p>ITC : Indice de Toxicité Conventionnel</p> <p>Analyse limitée à CO, CO₂, HCl et HBr</p>

ACPE : ACome Procédure d'Essai

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **07/02/2019** Date de fin de validité : **31/05/2020**

Le Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager



Mathieu CHUST

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1114 Rév. 5.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr